

**2 jours**

PROGRAMME DE FORMATION

En présentiel**FORMATION INITIALE AU SST, SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL****OBJECTIFS DE FORMATION**

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Situer le rôle du sauveteur secouriste du travail l'entreprise
- Identifier les risques potentiels afin de prévenir l'accident
- Rechercher les risques persistants pour protéger
- Examiner la victime
- Acquérir les connaissances essentielles pour intervenir efficacement dans une situation d'urgence
- Savoir alerter les secours compétents

PARTICIPANTS

- Toute personne souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail dans son entreprise
- Toute personne souhaitant acquérir des notions de secourisme
- Groupe de 4 à 10 participants maximum

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ACTIVES

- Le programme et le contenu de la formation sont conformes au référentiel de formation de l'INRS : document de référence V5.21/12/2018
- Formation action : le participant est acteur de sa formation et le formateur propose beaucoup d'exercices concrets
- 1/3 de théorie et 2/3 de mises en pratiques
- Exercices, analyse de pratique, mises en situation sur des cas concrets pour permettre l'appropriation des méthodes et des outils
- Support individuel de formation

ÉVALUATION

- Évaluation s formatives réalisées par l'intervenant tout au long de la formation afin de mesurer les acquisitions et les progressions
- Évaluation certificative réalisée à partir de cas concrets d'accidents simulés
- Un certificat d'aptitude valable 24 mois sera remis à la fin de la formation

LES PLUS

- PAI : un plan d'actions individuel sera formalisé en fin de formation.
- Programmes ajustables à vos attentes
- Accompagnement personnalisé
- Option démarche qualité :

SQF – Suivi Qualité Formation : Synthèse détaillée et bilan du formateur.

- Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap, contact référent handicap au 02 43 61 08 47
- Une expertise² de nos formateurs : technique et pédagogie active

PROGRAMME DE FORMATION

Présentation générale de la formation

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) s'inscrit dans le cadre du Code du travail (article R. 4224-15) : « Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

- 1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;
- 2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux. »

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.

1. Situer le cadre juridique de son intervention

- Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
- Les éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
- Les fondamentaux du code du travail dans sa mission de SST

2. Réaliser une protection adaptée

- Les mesures de protection
- Se protéger soi-même et son environnement
- Les dangers persistants, réels ou supposés dans une situation concernée
- L'identification des personnes qui pourraient être exposées
- Supprimer ou isoler le danger

3. Examiner la/les victime(s)

- Les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- L'ordre de priorité des actions de recherche
- Les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes
- La priorité des actions à mener

4. Alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Les différents éléments du message d'alerte
- Les procédures d'alerte : qui et dans quel ordre ?
- Les critères prédéfinis pour déclencher l'alerte
- Les consignes pour assurer une transmission efficace

5. Secourir la/les victime(s) de manière appropriée

- La procédure des actions à effectuer
- Les techniques de secours préconisées
- Le suivi de la victime dans l'attente des secours

6. Situer le SST en tant qu'acteur de la prévention

- L'organisation et les acteurs de la prévention dans l'entreprise
- Les notions de danger, de situations dangereuses et de risques potentiels
- Les accidents du travail (AT) et maladie professionnelle (MP)
- L'information des actions de prévention de son entreprise